se sont traduits entre autres par des secours immédiats aux victimes du cyclone du golfe du Bengale, l'envoi de grandes quantités d'aliments et une aide constante au développement. Parmi les pays qui ne font pas partie de la région, le Canada est l'un de ceux qui contribuent le plus généreusement à la Banque asiatique de développement, dont l'aide financière favorise le développement des régions de l'Asie et du Pacifique.

3.6.2.11 Le Canada et l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), créée à Paris en septembre 1961, a succédé à l'Organisation de coopération économique européenne (OCEE), fondée en 1948 par les pays de l'Europe occidentale pour faciliter le relèvement de leurs économies ébranlées par la guerre et pour diriger l'application du Plan Marshall. Lors de la création de l'OCDE, le Canada, les États-Unis, et plus tard le Japon (mai 1964), l'Australie (juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (mai 1973) se sont joints aux pays de l'Europe occidentale pour former un important forum intergouvernemental de consultation et de coopération entre les pays hautement industrialisés, dans presque tous les grands domaines de l'activité économique. A l'heure actuelle, 24 pays sont membres à part entière, et la Yougoslavie jouit d'un statut particulier lui permettant de participer à certaines activités.

L'objectif de l'OCDE est de faciliter la formulation de politiques en vue d'assurer la stabilité, le développement économique équilibré et le progrès social tant des États membres que des autres pays. L'Organisation rassemble et examine les données relatives aux mécanismes de décision, et elle sert de cadre aux réunions qui ont lieu tout au long de l'année afin de favoriser l'échange et l'analyse des idées et des expériences de

tous les États participants.

L'Organisation joue un rôle important dans l'harmonisation de la politique économique et financière à l'échelle internationale et constitue le cadre principal des consultations des pays industrialisés sur les questions d'aide au développement. Les préoccupations initiales, qui étaient axées sur les éléments traditionnels que sont l'économie, le commerce et le développement, se sont élargies pour englober aujourd'hui de nouvelles activités concernant l'agriculture, l'environnement, l'industrie, la science et la technologie, l'investissement international et les entreprises multinationales, les affaires sociales, la main-d'œuvre et l'éducation. L'Agence internationale de l'énergie (AIE), créée dans le cadre de l'OCDE en novembre 1974, joue un rôle important sur quatre plans: le partage des ressources pétrolières dans des situations d'urgence, les consultations concernant le marché pétrolier, l'encouragement de l'exploitation accélérée de nouvelles sources d'énergie, et les relations entre les pays consommateurs et les pays producteurs de pétrole. Un autre organisme de l'OCDE. l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont 1978 marque le 20e anniversaire, a agi comme coordonnateur des échanges de vues sur les aspects techniques de l'énergie nucléaire. Cette orientation élargie met de plus en plus l'accent sur les aspects qualitatifs, de même que quantitatifs, de la croissance économique dans le monde.

L'OCDE réunit des hauts fonctionnaires des gouvernements ainsi que des représentants de l'entreprise privée, des syndicats de travailleurs, des universités et d'autres organismes non gouvernementaux à l'échelle internationale. Au Canada, la liaison a été établie avec le monde des affaires par le Bureau consultatif international du commerce et de l'industrie du Canada, créé en 1962, qui se compose de représentants de la Chambre de commerce canadienne, de l'Association des manufacturiers canadiens, du chapitre canadien de la Chambre de commerce internationale, de l'Association canadienne pour l'Amérique latine et du Conseil économique du bassin du Pacifique. Il existe des mécanismes pour la consultation avec les organisations canadiennes de travailleurs, les universités et autres organismes non gouvernementaux. Des représentants des gouvernements provinciaux assistent aux réunions de l'OCDE lorsque les

sujets à l'étude intéressent particulièrement les provinces.

3.6.2.12 Programmes canadiens d'aide au développement

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'occupe de l'exécution et de l'administration des programmes canadiens d'aide au développement international. En 1976-77, le Canada a affecté \$963.3 millions à l'aide extérieure, soit une